



---

## 69ème Session, Assemblée Générale de l'ONU

4<sup>ème</sup> commission

Point 49 de l'ordre du jour

### **Coopération internationale en matière d'utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique** International Cooperation in the Peaceful Uses of Outer Space

New York, le 16 octobre 2014

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Face aux menaces qui mettent à risque l'utilisation de l'espace à des fins pacifiques, le Comité des Nations Unies pour les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UN COPUOS) joue un rôle primordial. Il offre une enceinte unique dans laquelle les nations peuvent mettre sur pied des projets de collaborations, notamment en soutien du développement durable, et élaborer des mesures pour éviter la pollution des orbites terrestres et assurer leur utilisation sur le long terme pour les générations futures. En dépit des intérêts particuliers, une conscience commune est là qu'il faut travailler ensemble pour éviter toute dégradation subite de l'environnement spatial et toute transposition à l'espace d'un conflit terrestre.

Dans cette optique, la Suisse salue l'avancement des travaux sur la viabilité à long terme des activités spatiales. Les discussions ont été intenses et le plan de travail a dû être prolongé de deux ans, signal de l'importance que revêt pour les Etats la liberté d'accès à l'espace et l'accès aux technologies spatiales. La Suisse continuera de participer activement à ces travaux avec l'objectif d'élaborer un ensemble complet, cohérent et réaliste de lignes de conduite pour assurer le futur des activités spatiales. Lors de la dernière session du COPUOS en juin, la Suisse a proposé l'inclusion d'une nouvelle ligne de conduite visant à promouvoir l'étude et le développement de nouvelles mesures et de nouvelles techniques ayant des effets à long terme sur la viabilité des activités spatiales.

Suivant les recommandations de la résolution 68/50 de l'Assemblée Générale l'année passée, l'UN COPUOS s'est saisi du rapport du Groupe d'Experts Gouvernementaux (GGE) sur les mesures de transparence et de confiance concernant les activités spatiales. Les recommandations contenues dans ce rapport (cote A/68/189) se rapportent pour certaines au domaine civil et pour d'autres au domaine militaire. Certaines recommandations, comme la notification préalable aux lancements ou la notification préalable à la destruction de satellite en orbite, se rapportent aux deux domaines en même temps. C'est pourquoi il est important que la communauté du désarmement et celle du spatial se

---

coordonnent et travaillent ensemble à la traduction de ces recommandations dans des instruments de référence. Ainsi, la délégation suisse est satisfaite que le COPUOS se soit donné le mandat (cf son rapport A/69/20) d'étudier les moyens d'appliquer concrètement les recommandations du rapport du GGE. Certaines de ces recommandations devraient pouvoir trouver place parmi les lignes de conduite sur la viabilité à long terme des activités spatiales. La délégation suisse est d'avis que la Conférence sur le Désarmement devrait également poursuivre ses efforts en ce sens comme l'y encourage l'OP 3 de la résolution 68/50. Les résultats de ces travaux du COPUOS et de la Conférence sur le Désarmement pourraient être présentés l'année prochaine à l'Assemblée Générale, à l'occasion d'une réunion ad hoc conjointe de la 4ème et de la 1ère Commission, comme le suggère le GGE. Ceci permettrait à ces deux communautés de trouver ensemble, de façon coordonnée, des solutions pour préserver la sécurité et la stabilité dans l'espace à travers des instruments complémentaires et cohérents.

Dans cette optique, le processus mené par l'Union Européenne pour développer un Code de Conduite International pour les activités spatiales a permis de réunir les experts du spatial avec ceux du désarmement et de faire avancer les discussions sur un instrument politique visant à assurer la sécurité et la viabilité des activités spatiales. Comme d'autres Etats participants au processus, la Suisse soutient l'ouverture de négociations formelles. Une participation inclusive est nécessaire pour assurer la représentativité du document final et son acceptation par le plus grand nombre d'Etats. La Suisse estime qu'un tel Code doit couvrir de manière holistique à la fois les activités civiles et les activités militaires. Pour cette raison, les deux communautés, spatial et désarmement, doivent continuer à être impliquées dans le processus. En outre, il est important que les nouveaux instruments en cours de développement soient complémentaires et cohérents entre eux et qu'ils ne créent pas de structures à double. Notamment en ce qui concerne la création de bases de données électroniques ou de structures d'échange d'information, il convient d'assurer la cohérence avec les travaux du UN COPUOS. Un tel Code devra aussi assurer l'égalité de traitement entre les organisations internationales participantes et respecter leur personnalité juridique.

En dernier lieu, il est pour la Suisse essentiel que le Bureau de l'ONU pour les affaires spatiales (UN OOSA) et le Bureau de l'ONU pour les affaires du désarmement (UN ODA) se coordonnent, comme le recommande le rapport du GGE au §66, afin d'accompagner de manière cohérente le travail conjoint de la communauté du spatial avec celle du désarmement. En effet, ces deux communautés ont une responsabilité commune de faire en sorte que l'espace puisse continuer à être utilisé sur le long terme pour la prospérité et la sécurité des générations futures.

Je vous remercie.

---

*Unofficial translation*

Mr. Chair,

In addressing the risks that pose a threat to the peaceful uses of outer space, the United Nations Committee on the Peaceful Uses of Outer Space (UN COPUOS) has a major role to play. It provides a unique forum that allows nations to set up cooperation projects supporting in particular sustainable development and to agree on measures for preventing the pollution of Earth orbits and ensuring their long-term use for future generations. Despite the presence of individual interests, there does exist a common awareness that we must work together to avoid any sudden degradation of the space environment and any carrying over of conflicts on earth into outer space.

With this in mind, Switzerland welcomes the progress that has been made in the work being done on the long-term sustainability of outer space activities. The discussions were intense and made it necessary for the work plan to be extended by two years – an indication of the importance that the States attach to freedom of access to outer space and to access to space technologies. Switzerland will con-

---

**Mission permanente de la Suisse auprès des Nations Unies**  
**Permanent Mission of Switzerland to the United Nations**

633 Third Avenue, 29th floor, New York, NY 10017-6706  
Tél. +1 212 286 1540, Fax +1 212 286 1555, [www.dfae.admin.ch/missny](http://www.dfae.admin.ch/missny)

tinue to actively participate in this work, with the goal of establishing a complete, coherent, and realistic set of guidelines for ensuring the future of space activities. At the last session of UN COPUOS this past June, Switzerland proposed the inclusion of a new guideline designed to promote the study and the development of new measures and new techniques with long-term effects on the sustainability of outer space activities.

In keeping with the recommendations of last year's General Assembly resolution 68/50, UN COPUOS has taken up the report of the Group of Governmental Experts (GGE) on Transparency and Confidence-Building Measures in Outer Space Activities. The recommendations contained in that report (A/68/189) relate, in part, to matters belonging to the civil domain and, in part, to matters in the military domain. Certain recommendations, such as those concerning pre-launch notification of space vehicle launches and notification of intentional orbital break-ups, are pertinent to both domains. For this reason, it is important that the disarmament community and the space community coordinate with each other and work together in order to translate these recommendations into instruments of reference. The Swiss delegation is thus pleased that UN COPUOS has given itself the mandate (cf. its report A/69/20) to study modalities for making practical use of the recommendations contained in the report of the GGE. Some of those recommendations should be relevant to be included in the guidelines on long-term sustainability of outer space activities. The Swiss delegation is of the view that the Conference on Disarmament should also continue its efforts in this direction, as it has been encouraged to do in OP 3 of resolution 68/50. The results of the work by UN COPUOS and the Conference on Disarmament could be presented to the General Assembly next year at a joint ad hoc meeting of the Fourth and First Committees, as suggested by the GGE. This would make it possible for the two communities to work together, in a coordinated manner, to find solutions for preserving security and stability in outer space through instruments that are complementary and coherent.

Along the same line, the process initiated by the European Union for developing an International Code of Conduct for Outer Space Activities has made it possible to bring together space experts and disarmament experts, and to move forward with discussions on a political instrument designed to ensure the security and sustainability of outer space activities. Like other States participating in the process, Switzerland supports the opening of formal negotiations. Inclusive participation is of the essence, in order to ensure the representativeness of the final document and its acceptance by the largest possible number of States. Switzerland believes that such a code should be holistic in nature, covering simultaneously both civil and military activities. For this reason, both the space community and the disarmament community must continue to be involved in the process. In addition, it is important that the new instruments currently under development be complementary and coherent with each other, and that they do not give rise to redundant structures. Specifically, with regard to the creation of electronic data bases or information exchange structures, it is important to make certain that coherence with the work of UN COPUOS is maintained. Such a code should also ensure the equality of treatment between the participating international organisations and make sure that their legal personality is respected.

Lastly, Switzerland considers it essential that coordination be established between the UN Office for Outer Space Affairs (UN OOSA) and the UN Office for Disarmament Affairs (UN ODA), as recommended in point 66 of the GGE report, in order to accompany in a coherent way the joint work of the space community and the disarmament community. In the end, there are these two communities who share the responsibility to ensure that the use of outer space remains possible over the long term, for the prosperity and security of future generations.

Thank you.